

LES FORMULES PARTENARIALES	RESTAURANTS		HEBERGEMENTS PRO		Loisirs - Sites - Galerie- Evènements -Produits du terroir - Bien-être...	VOTRE CHOIX
	< ou = 80 couverts	+80 couverts	< 30 chambres	+ 31 chambres		

ESPACE ACCUEIL

Flyer en présentation à l'accueil	100 €	100 €	100 €	100 €	
Affichage écrans - 2 mois	500 €	600 €	500 €	600 €	500 €
Affichage écrans - annuel	600 €	700 €	600 €	700 €	700 €
Album photos / I Pad	250 €	300 €	250 €	300 €	250 €

WEB & WEB MOBILE

tourisme-sete.com OU site mobile	760 €	760 €	760 €	760 €	760 €
tourisme-sete.com + site mobile	1 100 €	1 200 €	1 100 €	1 200 €	1 200 €
rubrique supplémentaire sur tourisme-sete.com ou saveursde sete.com	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
<i>Cocher la ou les rubriques choisies pour tourisme-sete.com</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Home <input type="checkbox"/> Séjourner <input type="checkbox"/> Découvrir <input type="checkbox"/> Gastronomie <input type="checkbox"/> Venir/pratique <input type="checkbox"/> Plage/nautisme <input type="checkbox"/> Groupes <input type="checkbox"/> Loisirs/culture				
<i>Cocher la ou les rubriques choisies pour le site mobile</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Home <input type="checkbox"/> se loger <input type="checkbox"/> resto <input type="checkbox"/> activités <input type="checkbox"/> découvrir <input type="checkbox"/> art et culture <input type="checkbox"/> Pratique <input type="checkbox"/> Sorties				

EDITIONS

Guide Hébergement <input type="checkbox"/>	1/2 page :	850 €	
Guide Accueil <input type="checkbox"/>	1 page :	1 100 €	
Guide Saveurs de Sète <input type="checkbox"/>	2e ou 3e couverture :	1 300 €	
Maquette: fournie <input type="checkbox"/> identique à 2013 <input type="checkbox"/>	Modification/création <input type="checkbox"/> :	120 €	

AUTRES SERVICES

	Prix HT	Quantité	
Achat plan découverte - tarif pro	0,25 €		
1 Pochette accueil avec plan	1,45 €		
2 Pochette accueil sans plan	1,20 €		
Insertion de votre flyer dans notre pochette Billetterie	600 €		
Emplacement Boutique	1500€ + commissions spécifiques		

ENGAGEMENT ET COORDONNEES DE FACTURATION

RAISON SOCIALE : _____

ADRESSE : _____

MAIL : _____ TEL : _____
NOM DU SIGNATAIRE : _____

**Je m'engage à respecter la Charte de partenariat
J'ai pris connaissance des conditions générales de vente**

DATE : _____

SIGNATURE : _____ CACHET : _____

TOTAL HT 0 €

PACK VISIBILITE GLOBALE

Remise si 3 Formules - 10%
Remise par formule suppl - 5 %

TOTAL HT Après remise 0 €

TVA 20 %

TOTAL TTC

REGLEMENT à joindre impérativement

- Chèque (Régie de recette Office de Tourisme de Sète)
- Carte Bancaire (nous vous appellerons)

Le présent bon de commande a pour objet la mise en place de partenariat de marketing de nouveaux services sur les supports de promotion de l'Office de Tourisme de Sète y compris numériques afin de renforcer la promotion et la visibilité des offres des partenaires exerçant sur le territoire touristique d'influence. Sa signature entraîne l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente.

> FORMULES ESPACE ACCUEIL

* **présentation de vos dépliants auprès de notre clientèle dans l'espace d'accueil de l'office de tourisme**

Les flyers seront fournis (édités et livrés) par le partenaire à l'office de tourisme, ce dernier en assurera la mise en place. L'office de tourisme avertira le partenaire de toute rupture de stock proche. Le Partenaire organisera le réapprovisionnement. Le stock restant à la fin de la période de validité du partenariat sera restitué au partenaire sur simple demande.

Les flyers devront absolument être de qualité, respecter le format fermé suivant : 10 x 21 cm. En dehors de ce format une demande spécifique devra être faite auprès de l'Office de Tourisme qui pourra les accepter à titre exceptionnel et selon les espaces disponibles (formats type cartes de visite exclus).

* **Affichage sur les écrans numériques**

Le visuel diffusé sur écran dans l'espace d'accueil sera fourni par le partenaire en qualité suffisante sous format jpeg (300 Dpi minimum) ou pdf Haute Définition - format 16/9ème : 1920 x 1080 pixels. L'affichage du visuel sur les écrans sera au minimum de 10 secondes. Le visuel sera affiché suivant la durée souscrite dans le cadre du partenariat.

* **Album photos présenté sur tablettes numériques mises à disposition du public et utilisées par nos Conseillers en séjour**

Le Partenaire fournira jusqu'à 20 visuels qui seront présentés sous la forme d'un album dédié sur les tablettes numériques mises à disposition de notre public et sur celles utilisées par les conseillères en séjour pour renseigner les visiteurs.

> FORMULES WEB ET WEB MOBILE

* **Affichage sur le site www.tourisme-sete.com**

Format : 180 x 150 pixels - Affichage : Home Page + 1 rubrique choisie par le Partenaire parmi la liste proposée. Affichage aléatoire - Durée d'affichage : 15 secondes - Nombre de vignettes diffusables : 1 à 5 vignettes avec lien vers la page du partenaire sur le site tourisme-sete.com (si existante) ou si précisé par le Partenaire vers son site. En cas de création de l'annonce par l'Office de Tourisme, le prestataire devra fournir : les images en 300 dpi minimum, le texte et le brief de création. L'Office de Tourisme fournit un bon à tirer avant mise en ligne, et communique annuellement à la demande de l'annonceur le nombre de clics vers son site. Sur le site www.saveursdethau.com : Format : 230 x 230 pixels - Affichage : sur l'ensemble du site

* **Affichage sur le site mobile de l'Office de Tourisme : tourisme-sete.mobi (smartphone et tablette)**

Format tablette : 1280 x 420 pixels : format smartphone 640 X 215 - Affichage : Home Page et dans les rubriques choisies par le Partenaire. Les annonces apparaissent de manière aléatoire - Durée d'affichage : 15 secondes maximum - Nombre de vignettes diffusables : 1 à 5 vignettes avec vers la page du partenaire sur le site mobile de l'Office de Tourisme (si existante) ou si précisé par le Partenaire vers son site mobile. En cas de création de l'annonce par l'Office de Tourisme, le prestataire devra fournir : les images en 300 dpi, le texte et le brief de création. L'Office de Tourisme fournit un bon à tirer avant mise en ligne, et communique annuellement à la demande de l'annonceur le nombre de clics vers son site ou vers l'offre présentée.

* **Partenariat mis en place en cours d'année** : Pour tout partenariat mis en place en cours d'année avec une formule WEB et Web mobile, un forfait au prorata sera appliqué selon la règle suivante : nombre de mois restant à courir jusqu'en décembre 2014 x (tarif annuel /12) x 1,20

> FORMULES EDITIONS

Pour permettre la conception de l'annonce (si maquette non fournie) par l'agence chargée de la communication de l'Office de Tourisme de Sète, l'annonceur fournira les éléments nécessaires à sa fabrication au + tard 8 jours après la signature du présent ordre d'insertion. Dans le cas où l'annonceur manquerait à cette obligation et après information expresse, la commande perdrait toute validité et aucun dédommagement ne pourra être exigé. Les éléments apparaissant dans l'annonce demeurent de la seule responsabilité des annonceurs sans que celles de l'Office de Tourisme et de l'agence de communication puissent être engagées. Avant l'impression du support, un bon à tirer est présenté au Partenaire pour correction éventuelle et validation définitive. Ce dernier s'engage à retourner le BâT à l'Office de Tourisme dans les 48h à compter de la date de réception. A défaut, le bon à tirer sera considéré comme accepté.

*Guide hébergement - Tirage 5000 ex + téléchargement et feuilletage sur tourisme-sete.com - Parution 1er trimestre 2014

*Guide Accueil - Tirage 20000 ex + téléchargement et feuilletage sur tourisme-sete.com - Parution 1er semestre 2014

Guide saveur de Sète - Tirage 5000 ex + téléchargement et feuilletage sur tourisme-sete.com - Parution 1er trimestre 2014

> AUTRES SERVICES

*Pochette accueil - P'tit plan + Guide Accueil + Agenda (avril à septembre) + Flyer Escapade + plan découverte selon formule choisie

*pochette Billetterie : au choix insertions par l'Office de Tourisme d'un flyer fourni par le partenaire dans les pochettes utilisées au comptoir pour la vente des billets, ou annonce 1/2 page sur la pochette (offre limitée aux premières réservations)

> CHARTE D'ENGAGEMENT

Toute formule de partenariat souscrite entraîne l'acceptation de la charte d'engagement par le partenaire et son affichage à la vue du public (support fourni)

> REGLEMENT

Afin de valider le partenariat définitivement, le bon de commande devra obligatoirement être complété, signé et accompagné du règlement correspondant. L'OFFICE DE TOURISME adressera en retour à l'annonceur la facture de la prestation.

> DURÉE, EXÉCUTION, RÉALISATION

Le présent partenariat est réputé ferme et définitif à compter de la date de sa signature et est valable jusqu'au 31 décembre 2014. Juridiction compétente en cas de litige : Tribunal Administratif de Montpellier. En cas de non-respect des obligations, la présente convention pourra être résiliée de plein droit par les deux parties, moyennant une mise en demeure préalable, effectuée par lettre recommandée motivée prenant effet dans les dix jours.